



## **Régime de retraite de la Corporation de l'École Polytechnique**

Communiqué d'avril 2020

Chères participantes, chers participants,

J'espère que vous vous portez bien ainsi que vos proches en cette période de crise sans précédent. Nul doute que la pandémie de COVID-19 a bouleversé nos habitudes de vie, nécessitant de grands ajustements à notre quotidien ainsi qu'à nos façons de faire. En ce qui concerne le régime de retraite, je tiens à vous rassurer : tous les intervenants impliqués dans la gestion du Régime assurent la continuité des opérations pendant cette période, incluant le Comité de retraite et ses sous-comités.

C'est donc dans cet esprit de continuité que je vous présente, en tant que président du Comité de retraite, les faits saillants des activités effectuées par le Comité de retraite et ses sous-comités depuis la dernière assemblée annuelle (juin 2019) ainsi que les plus récentes informations financières concernant le Régime.

Dans un premier temps, je tiens à souligner que nous surveillons de près la situation financière du Régime en ces temps de turbulences économiques en lien avec la pandémie. De plus, de façon exceptionnelle, nous avons pris la décision de reporter la tenue de l'assemblée annuelle des participants à l'automne 2020. Le format de celle-ci sera adapté en fonction de l'évolution de la situation. Ainsi, le mandat des membres du Comité de retraite qui doit prendre fin à l'assemblée annuelle sera maintenu jusqu'à la tenue de ladite assemblée. Finalement, prenez note que la transmission des relevés annuels faisant état de vos prestations accumulées dans le Régime au 31 décembre 2019 pourrait être retardée en raison des mesures qui prévalent en ce moment.

### ***Comité de retraite***

Lors de l'assemblée du 5 juin 2019, les membres du Comité de retraite ont renouvelé mon mandat à la présidence du comité ainsi que celui de M. Steven Chamberland à titre de secrétaire du comité pour un autre terme d'un an.

De plus, chaque année, le mandat de certains membres du Comité de retraite vient à échéance ; il doit donc être renouvelé ou offert à de nouveaux membres.

Ainsi, à l'assemblée annuelle du 10 juin 2019, M. Martin Pagé, désigné par les participants actifs du personnel non-enseignant (avec droit de vote), était réélu pour un troisième mandat de trois ans, M. Richard Gourdeau, désigné par les participants actifs du personnel enseignant (avec droit de vote), était réélu pour un deuxième mandat de trois ans et M. Richard Hurteau, désigné par les participants non actifs (sans droit de vote), était élu pour un premier mandat de trois ans.

Finalement, à la suite d'un processus de recherche et de sélection, les membres du comité ont nommé M. Normand Vachon à titre de membre externe au Comité de retraite pour un mandat de trois ans débutant le 2 octobre 2019. Celui-ci détient les titres de FICA et CFA et possède une solide expérience en placements.

Les principales activités du Comité de retraite depuis juin 2019 ont été les suivantes :

- Suivre l'évolution de la situation financière du Régime ;
- Procéder à la sélection d'un nouveau membre externe au Comité de retraite ;
- Procéder à un appel d'offres pour les services d'audit ;
- Veiller au suivi de la préparation de la politique de financement du Régime par le promoteur ;
- Mettre en œuvre l'indexation des rentes du nouveau volet applicable le 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;
- Procéder à la révision et la mise à jour de la Politique de régie interne (en cours) ;
- Prendre connaissance des travaux effectués par le comité de travail sur l'investissement responsable (CTIR).

Le dernier point ci-dessus fait suite à la décision du Comité de retraite de créer un CTIR pour que ce dernier explore la possibilité et la pertinence d'intégrer davantage l'investissement responsable au sein de la Caisse, le tout dans le but d'alimenter la réflexion du Comité de retraite.

### ***Comité de vérification***

Les principales activités du Comité de vérification ont été de procéder à un appel d'offres pour les services d'audit, préparer les états financiers audités au 31 décembre 2019 avec l'auditeur indépendant (Deloitte), procéder à l'analyse de conformité d'un gestionnaire (State Street) et effectuer une analyse des frais de gestion de la Caisse.

### ***Comité de placement :***

À la suite de la fin du mandat du président du Comité de placement, les membres ont nommé M. Normand Vachon à titre de président du Comité de placement avec date d'effet le 16 janvier 2020 et se terminant à la première assemblée de 2021.

Depuis juin 2019, les principales activités du Comité de placement ont été les suivantes :

- Assurer la transition avec la nouvelle firme de consultation en gestion des placements (Aon Hewitt) à la suite de l'appel d'offres ;
- Faire le suivi trimestriel du rendement des gestionnaires de la caisse de retraite avec le nouveau consultant externe en gestion des placements (Aon Hewitt) ;
- Rencontrer six gestionnaires (Addenda Capital, Burgundy, Bentall Kennedy, Dimensional, Hillsdale et Letko Brosseau) ;
- Effectuer le suivi du mandat obligataire en superposition et du mandat en couverture de devise américaine.

Aussi, en raison de la volatilité sur les marchés financiers causée par la COVID-19, le Comité de placement surveille de près les placements de la caisse de retraite afin d'être au fait de la situation et en mesure de prendre les actions nécessaires pour gérer cette volatilité et les risques qui en découlent conformément à l'Énoncé de politique de placement. Ainsi, en plus des assemblées régulières de mars et d'avril 2020, le Comité de placement a tenu trois assemblées spéciales pendant ces mois et il en tiendra d'autres dans le futur selon l'évolution de la situation afin, notamment, de surveiller et d'analyser les points suivants :

- Suivi des marchés financiers, des taux et des devises ;
- Évolution de la valeur marchande de la caisse de retraite ;
- Rééquilibrage ;
- Conformité avec l'Énoncé de politique de placement.

### ***Comité de travail en investissement responsable (CTIR)***

Les principales activités du CTIR ont été d'analyser les informations recueillies lors des rencontres avec nos principaux gestionnaires (Addenda, Letko Brosseau et CDPQ) et l'Université de Montréal et de proposer au Comité de retraite un plan d'action qui vise, à court terme, à élaborer les principes et les concepts d'une politique d'investissement responsable. Pour y arriver, les membres du comité ont consulté les politiques d'investissement responsable de plusieurs universités au Québec.

Enfin, le CTIR tient à vous informer que les gestionnaires Letko Brosseau et Burgundy sont devenu signataires PRI (*Principles for Responsible Investment*) en 2019, officialisant ainsi leur engagement à inclure les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur processus d'investissement.

## ***Informations financières à l'égard du Régime***

### *Rendement sur les placements*

Le rendement de la caisse de retraite en 2019, selon les états financiers vérifiés, a été de 11,3 % (10,6 % net de frais), ce qui représente une performance de quatrième quartile<sup>(1)</sup>, alors que sa performance sur une période de cinq ans (6,8%) s'est classée dans le deuxième quartile<sup>(1)</sup>. L'actif net totalisait 548,3 millions \$ au 31 décembre 2019.

### *Situation financière du Régime*

Selon le plus récent rapport d'évaluation actuarielle au 31 décembre 2017, la situation financière du Régime selon l'approche de continuité fait état d'un déficit (ratio) de capitalisation de 35 096 400 \$ (92,8 %) pour l'ancien volet (service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014) et d'un surplus de 14 333 600 \$ (123,8 %) pour le nouveau volet (service à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014); il est à noter que ce surplus est entièrement affecté au Fonds de stabilisation.

Au 31 décembre 2019, l'estimation de la situation financière du Régime, laquelle utilise les mêmes hypothèses que celles au 31 décembre 2017, fait état d'un déficit (ratio) de capitalisation estimé à 53 176 800\$ (89,1 %) pour l'ancien volet et d'un surplus estimé à 16 809 900\$ (117,1 %). Bien que le rendement de la caisse de retraite en 2019 ait été supérieur au rendement attendu, on note une baisse du ratio de capitalisation pour les deux volets par rapport à celui du 31 décembre 2017, laquelle s'explique principalement par la sous-performance de la caisse en 2018.

Compte tenu de l'incertitude observée actuellement sur les marchés financiers, le Comité de retraite suit de près l'évolution de la situation financière du Régime. La prochaine évaluation actuarielle doit être effectuée au plus tard le 31 décembre 2020.

### ***Cotisations versées au Régime en 2019***

Selon les états financiers vérifiés au 31 décembre 2019, les cotisations de la Corporation versées à la Caisse de retraite en 2019 se sont élevées à 12 690 609 \$, dont 3 339 540 \$ en cotisations d'équilibre pour le service passé. Quant aux cotisations des participants, elles ont été de 8 802 173 \$. Ces cotisations sont conformes aux lois en vigueur et respectent les engagements de la Corporation et des participants.

<sup>(1)</sup> Selon l'Univers de performance des gestionnaires de Morneau Shepell au 31 décembre 2019

## ***Modifications au Régime***

Il n'y a eu aucune modification au Régime en 2019.

En guise de conclusion, vous recevrez prochainement une invitation de la part des membres du Comité de retraite à assister à la prochaine assemblée annuelle qui aura lieu à l'automne 2020, au cours de laquelle vous sera présenté le rapport annuel du Régime pour l'année 2019.

Pour de l'information à jour au sujet de votre Régime, n'hésitez pas à consulter le site Internet du Régime à l'adresse [www.polymtl.ca/retraite](http://www.polymtl.ca/retraite).

Je profite de l'occasion pour remercier mes collègues du Comité de retraite pour leur participation active au sein du Comité ainsi que les membres du Bureau de la retraite pour leur précieux soutien.

Sincères salutations,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Dominic Cappe". The signature is fluid and cursive, with the first name "Dominic" and the last name "Cappe" clearly distinguishable.

Dominic Cappe  
Président du Comité de retraite